

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
RPI DUNIERE SUR EYRIEUX – SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX

PREMIER TRIMESTRE 2017/2018  
Mardi 14 novembre 2017 à 18h30  
à l'école maternelle de Saint Fortunat sur Eyrieux

Personnes présentes :

Enseignants :

- Mesdames Sandrine Nyitrai — Audrey Trapletti –

Mairie de Saint Fortunat sur Eyrieux :

- Monsieur Florent PALIX
- Monsieur Paul LAFOSSE

Mairie de Dunière sur Eyrieux :

- Madame Sandrine Rozmanowski

SIVU :

- Madame Sandrine Rozmanowski

Parents d'élèves :

Ecole de Saint Fortunat sur Eyrieux :

- Madame Sylvie Vatai,
- Monsieur Sébastien Palix

Ecole de Dunière sur Eyrieux :

- Mesdames Laurène FAURE – Elise NAEYAERT – Magdalen ROUBY
- Monsieur Fabien CHARENSOL

Madame Brigitte Sarrat EVS

DDEN : Mme Chantal HAAM

Excusés :

- Monsieur Gauthier Jean – Marc, Inspecteur de l'Education Nationale
- Madame Céline Courtial, enseignante
- Monsieur Christian Feroussier - Maire de Saint Fortunat sur Eyrieux
- Madame Carine Aymard – Mairie de St Fortunat
- Monsieur Joel Canosi, Adjoint
- Mme Nathalie Lebas, enseignante

Tour de table.

Explication des modalités de fonctionnement du Conseil d'école : débats sur le fonctionnement de l'école, pas de discussion sur la pédagogie propre à chaque enseignant, rôle des parents délégués.

## 1 – Année en cours : effectifs

### Effectifs

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

Total : 21 (Nous avons eu un nouvel élève à la rentrée de novembre)

ANNEE	TPS	PS	MS	GS	total
2017/2018	3	8	5	5	21

Mme Trapletti travaille lundi, mardi et jeudi.

Mme Courtial travaille vendredi.

A l'école de Dunière sur Eyrieux

Total : 34

ANNEE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
2017/2018	7	10	8	4	5	34

Répartition des 2 classes :

Mme NYITRAI : CP CE1 avec 17 élèves,

Mme LEBAS CE2 CM1 CM2 avec 17 élèves.

## 2 - Projets, sorties de l'année en cours.

Rythmes scolaires très appréciés, les élèves sont nettement moins fatigués, ils sont beaucoup plus réceptifs aux apprentissages sur l'ensemble du temps scolaire. En début d'après-midi, les élèves reviennent de la pause méridienne calmes, et disponibles pour les apprentissages.

Horaires Rappel des nouveaux horaires :

ST Fortunat : 8h35 – 11h35 – 13h25 – 16h25 accueil à partir de 8h25 et 13h15

DUNIERE : 8h30 – 11h30 – 13h20 – 16h20 accueil à partir de 8h20 et 13h10

Modification du calendrier scolaire : pas classe le vendredi 11 mai (Pont de l'Ascension).

Cette journée sera rattrapée le mercredi 4 avril toute la journée.

Le thème de cette année est l'amitié.

A Saint-Fortunat :

- Bibliothèque tous les jeudis jusqu'au 16 juin.
- Sur la première période, les vendredis, les élèves ont effectué des marches pour faire du land'art.
- Participation à « classes qui chantent » : rencontre autour du chant choral entre plusieurs écoles. Il y aura deux chants en commun et deux chants choisis par les enseignantes. Les élèves seront chanteurs mais également acteurs.
- Intervenant musical de l'école de musique « Ardèche Musique » les jeudis une semaine sur 2 jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette activité est financée par le SIVU.
- Dans le cadre du thème de l'année, nous allons réaliser des panneaux qui seraient disposés le long du grillage, prévu pour juin 2017 mais comme il faisait trop chaud, projet repoussé.
- Dans le cadre du thème de l'année, dans la cour, il y aura un banc de l'amitié. Les enfants repeindront un banc. La mairie de St Fortunat donne son accord.
- Nous poursuivons l'opération des "Bouchons d'Amour" et continuons donc la collecte de bouchons plastiques. Ils sont récupérés par une association pour le financement

de matériels ou de projets et améliorer ainsi les conditions de vie de personnes souffrant d'un handicap.

- Animation Kapla le 25 janvier.
- Sorties cinéma aux Ollières le 19 décembre pour assister à la projection du film « Julius et le Père Noël ». Nous ferons une autre séance pour « Un conte peut en cacher un autre » ces films sont sortis cette année.
- 4 Animations de l'Arche des métiers, la première « Les sens en Forêt » aura lieu le 20 novembre. 3 autres interventions suivront, les dates seront fixées ultérieurement : Arcens nos sens en bouteille, Matériaux, L'air de rien.
- Fête de Noël à l'école de Saint Fortunat. Comme chaque année, en commun avec les élèves de Dunière, nous restituerons les chants appris en classe et avec l'intervenant musique devant les parents, grands-parents. En cas de mauvais temps, nous nous replierons à la salle des Aymards, à St Fortunat.
- Au cours de la 2<sup>ème</sup> période, nous préparerons, comme chaque année, des petits bricolages pour vendre au marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles.
- Nous ferons des ateliers cuisine.
- Atelier Poterie le 3 mai, avec l'intervention d'Elisabeth Bourget potière.
- Exposition au Clévos le lundi 4 juin.
- Sortie le 19 juin à Ardelaine dans le cadre des sorties du Patrimoine. Une demande de Subvention a été faite auprès de conseil général, via l'IEN.
- Sandrine Imbo- Lopez, Atsem, sera absente le lundi 20 Novembre au matin et jeudi 23 l'après-midi.
- Les APC ont lieu tous les mardis et jeudis de 11h35 à 12h05.
- Nous faisons circuler un sac à album, que les élèves emmènent à la maison. Dans ce sac ; un livre qui a été lu et travaillé en classe et du matériel déjà manipulé. L'enfant connaît déjà l'histoire. L'enfant peut jouer avec ce matériel et le manipuler avec ou sans l'aide des parents.

A Dunière :

- Décloisonnement des 2 classes : lundi étude de la langue sur un même texte pour les CE-CM, mardi littérature.
- Bibliothèque à St Fortunat 1 fois par mois. Le planning établi et donné aux familles pour l'année. Une heure trente par élève, avec 3 phases : un cercle de lecture où chacun présente son livre, un moment pour choisir son livre, un temps de productions d'écrit avec un support, cette période avec l'auteur Anthony Brown.
- Intervenant musique jeudis après-midi, tous les 15 jours à la salle des fêtes de Dunière.
- Sur la première période, les 2 classes ont randonné 4 vendredis après-midis. Nous avons commencé par randonner sur Dunière, mais ensuite, pour des raisons de sécurité et de dénivelé, nous avons décidé de randonner sur la voie à Saint-Fortunat. Des parcours simples car les élèves ne sont pas très « marcheurs. »
- Cycle vélo CP et CE1 mardis après-midis, dans la cour de l'école. Merci encore aux parents qui accompagnent et qui ont suivi l'habilitation cette année. Nous rappelons que sans l'aide des parents, nous ne serions pas en mesure de mener à bien cette activité
- Le mardi 3 octobre, la classe CE2 CM1 et CM2 s'est rendu à St Fortunat, pour participer dans le cadre de la fête de la science, à différents ateliers avec l'Arche des Métiers.
- Les CE2 CM1 et CM2 ont participé dans le cadre de la semaine de la science, à un atelier poterie à Pranles à l'atelier d'Elisabeth BOURGET.
- Les élèves du CM1 et CM2 participeront au cross des collèges à Saint-Sauveur. Le déplacement se fera en bus. Les élèves déjeuneront à la cantine. Le ticket du repas sera à la charge des familles.

- Cette année encore, dans le cadre d'échanges intergénérationnels, nous avons décidé de poursuivre les activités communes et rencontres avec les résidents du foyer logement des Ollières « Les Terrasses de l'Eyrieux ». Ainsi ils seront conviés à notre fête de Noël.
- Nous avons déposé un dossier « classes qui dansent », et sommes dans l'attente d'une réponse. Si nous sommes retenus, nous participerons à classes qui dansent avec l'intervention d'une danseuse de la troupe Grenade. Le 27 avril, nous irons au théâtre de PRIVAS afin d'assister au spectacle Alice de la chorégraphe Josette Baïz Ce spectacle est donné par le groupe Grenade, ce sont de jeunes danseurs et danseuses âgés de 8 à 13 ans. Nous envisageons également de faire participer les résidents du Foyer des Ollières. Ils devraient nous accompagner au théâtre, en cours de négociation.
- Plusieurs rencontres sont prévues avec la résidence des Ollières : atelier de Noël, fête de Noël, sortie de fin d'année avec construction d'un jeu de société par les élèves avec un pique-nique à la plage des Ollières.....
- Du 22 au 26 janvier, les 2 classes participeront à Classe découverte à Fond D'Urle Au programme, ski de fond et skating pour les plus grands (CE2 CM1 et CM2), poterie..... . Coût total par élève : 287 € et financement : SIVU : 44 € (dont 9 € sur le budget 2018) le sou des écoles donne 75 € par enfant, nous avons fait une demande de subvention au Conseil Général de 28 € par enfant, nous attendons la réponse. Il restera à la charge des familles 140 €. Afin d'alléger la part des familles, nous sollicitons de la part des mairies une subvention exceptionnelle pour la classe découverte, un dossier sera adressé à chacun d'elle.
- Nous avons envisagé que les résidents des Terrasses de l'Eyrieux viennent nous rejoindre durant le séjour, du mercredi au vendredi, mais pour des raisons de budget, ils ne pourront pas venir nous rejoindre. Elèves, enseignants, résidents, soignants sont très déçus !
- Comme la maternelle, au cours de la 2<sup>ème</sup> période, nous préparerons, comme chaque année des petits bricolages pour vendre au marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles.

### **Pour l'ensemble du RPI**

Merci aux différentes personnes : parents, grands-parents. qui nous accompagnent lors des différentes sorties.

Merci aux parents, pour les dons à l'école : papier dessin jouets vélos....

Merci au Sou des Ecoles et SIVU qui participe financièrement aux sorties.

Merci à la Mairie de St Fortunat et au CCAS pour les brioches qui ont été distribuées aux élèves pendant la pose des récréations à St Fortunat et Dunière.

### **3 – Règlement intérieur de l'école et PPMS**

Suite aux dernières mesures à prendre en cas des nouveaux risques (attentats, intrusion) nous avons rédigé un nouveau PPMS en fonction des nouvelles directives. Ce PPMS doit être fait conjointement entre les écoles et le SIVU car il mentionne les mesures à prendre pendant le temps scolaire et hors temps scolaire. Ce PPMS, une fois établi sera mis sur une plateforme accessible par l'inspection académique et par la préfecture, ainsi que les écoles et les mairies.

Nous le transmettrons au SIVU afin qu'il soit complété. Une fois terminé nous le mettrons sur la plateforme. Brigitte pourra se rapprocher de chacun.

Le Sivu précise que la responsabilité du personnel s'arrête au portail lors de la reprise des cours. Le personnel doit vérifier que les élèves passent bien le portail.

Redire aux élèves de l'élémentaire qu'en cas d'absence des parents à la descente du bus à St Fortunat, de se rendre à la mairie.

Vote pour l'approbation du règlement intérieur.  
Les 2 règlements sont approuvés à l'unanimité.

#### **4 - Travaux :**

##### A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

- le Sou des écoles a acheté une cabane pour les enfants qui sera montée par Christophe Vialle l'employé municipal, ce mercredi. Merci au sou des écoles.
- Merci au SIVU pour l'installation de nouvelles armoires dans le local vélo, ce qui a permis de mieux organiser nos rangements.
- Changement des vannes thermostatiques dans la classe côté mezzanine et vérification dans l'autre.
- La salle de motricité a été repeinte pendant les vacances.

##### A l'école de Dunière sur Eyrieux

- Merci pour la réparation du bureau de direction.
- Problème récurrent du radiateur dans le couloir qui ne s'arrête jamais, même sur « arrêt ». La mairie/SIVU doit envoyer quelqu'un
- Un « gros ménage » est-il prévu ? Au dessus des néons, sur le TBI.....  
Effectivement, le SIVU explique que suite au changement de secrétariat, les heures de « gros » ménage pour les vacances de Toussaint ont été oubliées.

#### **5 – Questions diverses**

- Les parents d'élèves demandent où en est le projet de nouvelle école, initiée par la mairie de St Fortunat, suite à la 1ère réunion d'information en juin 17. La mairie précise qu'il y aura une nouvelle réunion du comité de pilotage avant la fin de l'année 2017.

- Les parents demandent quelle sera la position de Dunière :

. Mme Rozmanowski explique que la commune a réfléchi à porter elle aussi un projet de construction d'école, mais l'inspection leur a répondu que compte-tenu du contexte de la commune, cela ne serait pas retenu. La commune s'est renseignée auprès de la commune des Ollières, pour étudier l'ensemble des possibilités.

. Mme Rozmanowski répond que la commune de Dunière ne participera pas financièrement au projet de construction, compte tenu qu'il s'agira de bâtiment sur la commune de St Fortunat, et que la commune est d'accord sur le principe de scolarisation des enfants habitant Dunière, sur la commune de St Fortunat. Les parents d'élèves trouvent très positif l'idée que les enfants de Dunière restent groupés avec les élèves de St Fortunat.

- Mr Palix, élu à St Fortunat, ajoute que si les deux communes arrivent à avancer ensemble, cela sera plus efficace.

- La cantine serait dans l'école.

- Parents d'élèves : parfois, à 16h20, le bus démarre de Dunière alors que les enfants sont ni attachés ni assis. Le SIVU répond qu'il faut faire remonter le problème à la CAPCA. Réponse au fait qu'il y ait personne dans le bus : aucune obligation du SIVU. Les parents d'élèves adresseront un courrier à la CAPCA
- Les parents d'élèves s'interrogent sur le principe systématique du tutorat grand/petit. Les grands doivent manger avec les petits et ne mangent pas avec leurs copains. Les grands ne sont pas là pour encadrer les petits.

Réponse SIVU : en début d'année, il y a eu un fonctionnement comme cela car il y avait un problème avec un groupe de grands. Maintenant, ça va mieux, certains jours de la semaine, on les autorise à remanger ensemble. Actuellement en transition pour autoriser les enfants à remanger ensemble.

- Les parents d'élèves sont surpris que les enfants soient encadrés par 2 personnels SIVU pour le privé et le public.

- Environ 35 élèves à la cantine. Repas cher pour les familles, mais vu le nombre faible de repas, pas beaucoup d'autres propositions. Prix du repas : 4.80 €

- Demande de certains parents d'ouvrir la périscolaire à 7h00. Le Sivu n'en aura pas les moyens.

- Le SIVU informe qu'à partir de janvier la périscolaire du mercredi va s'arrêter car il y a qu'un seul enfant. Lors du sondage en juin, on annonçait 12 enfants. Les emplois du temps du personnel seront revus.

Séance levée à 20h20.

La Secrétaire de séance  
Mme NYITRAI

La Présidente de séance  
Mme TRAPLETTI